

# Programme life PAPL

Golfe normand breton

Fiche de synthèse 2014-2015

Outils de communication



Auteurs : Florent CORBAIN, Margaux PINEL, Anais PERUCAUD, Etienne ROGEAU

Date de réalisation du document : Mars 2016

# Outils de communication

## Introduction

L'un des enjeux du programme life Pêche à pied de loisir vise à faire évoluer les comportements individuels des pêcheurs. Pour remplir cet objectif, différentes actions sont menées régulièrement sur le terrain : sensibilisation des pêcheurs lors des grandes marées, information et présence en haut de cale, diffusion de plaquettes dans les lieux fréquentés par les pêcheurs, formation des acteurs du tourisme...

Afin d'accompagner et compléter ces actions, divers supports ont été réalisés par l'équipe du projet et vous sont présentés dans cette fiche de synthèse.

### 1. Les réglettes

Principal support des marées de sensibilisation, la réglette life Pêche à pied de loisir a été mise en place dès le lancement du projet en 2014. A la fois ludique et pratique, cet outil de mesure destiné aux pêcheurs regroupe l'ensemble des informations nécessaires à une pratique durable de l'activité.

Imprimée sur matière plastifiée, cet outil est résistant à l'eau et peut donc être emmenée sur l'estran à chaque sortie de pêche. Elle regroupe à la fois informations réglementaires (mailles et quotas), périodes de pêche autorisées et messages de bonnes pratiques.

La réglementation variant entre les deux régions qui composent le territoire d'étude, cet outil se décline donc en trois versions qui permettent une information ciblée en fonction du département sur lequel elle est distribuée : Manche uniquement, Manche et Ile-et-Vilaine ou Ile-et-Vilaine et Côtes d'Armor.

Les réglettes sont distribuées lors de chaque action de terrain réalisée par l'Agence et ses partenaires. Elles sont également disponibles dans certains offices du tourisme.

9000 réglettes ont été éditées en 2014 et 18 500 en 2015. Une réédition est prévue pour le printemps 2016.



### 2. Le tryptique

Édité en collaboration avec le Collectif Emeraude Cotentin, le tryptique «Pêcher intelligent, pêcher durablement – Conseils pratiques» regroupe l'ensemble des informations réglementaires valables dans les trois départements du golfe, mais aussi quelques conseils en matière de sécurité et de bonnes pratiques.

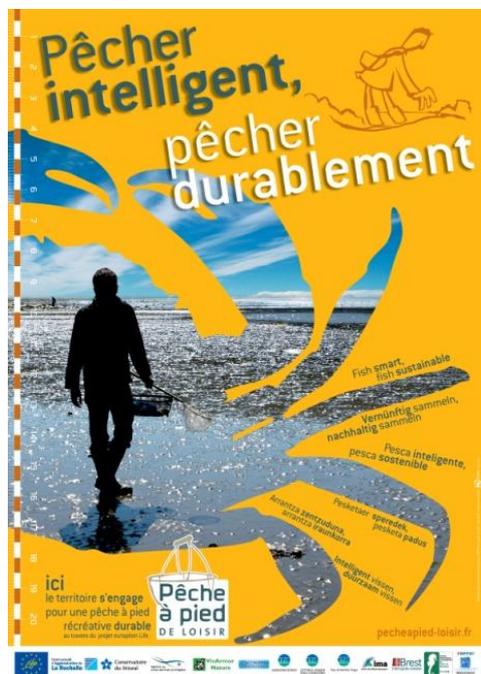
Sa distribution se fait à travers les différents partenaires du programme life, mais également grâce à un grand nombre d'associations de pêcheurs. A travers ce réseau, ce tryptique est mis à disposition du public dans la quasi-totalité des offices de tourisme du littoral, ainsi que dans de nombreux centres d'hébergement (campings, hôtels), mairie, et magasins de pêche.

Depuis février 2016, il est possible de télécharger ce document sur le site de l'Agence des aires marines protégées à l'adresse suivante : [www.aires-marines.fr/Partager/Relations-europeennes/LIFE-Peche-a-pied-de-loisir](http://www.aires-marines.fr/Partager/Relations-europeennes/LIFE-Peche-a-pied-de-loisir)

Depuis 2014 près de 300 000 exemplaires ont été édités et distribués, une réédition est prévue en mai 2016.



### 3. Le flyer de présentation du projet



Au cours du programme, les différentes équipes du projet sont amenées à rencontrer divers acteurs, et notamment un grand nombre d'élus et de services institutionnels. Ce flyer a donc été réalisé afin d'accompagner et faciliter la présentation du projet. Il regroupe de manière synthétique les informations relatives au programme life : objectifs, éléments chiffrés et carte de l'ensemble des territoires.



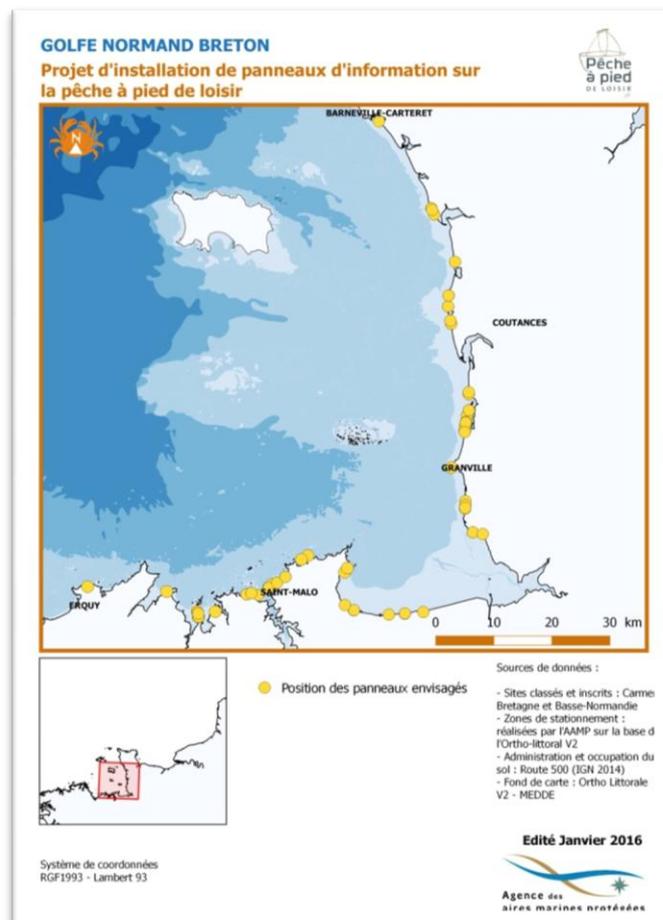
### 4. L'affiche du projet

L'objectif de cette affiche consiste à faire connaître le projet sur les territoires. Simple et esthétique, elle reprend le slogan dans différentes langues. Distribuée largement dès le début du projet sur l'ensemble du territoire, une seule édition a été réalisée au lancement du projet dans le golfe normand-breton.

### 5. Les panneaux d'information

Parmi ses objectifs, le programme life pêche à pied de loisir comprend la mise en place de panneaux d'information liés à cette thématique. Il s'agit d'une demande récurrente de nombreux acteurs, à commencer par les pêcheurs à pied et leurs représentants associatifs. Il a par ailleurs été constaté que sur plusieurs secteurs du golfe, de tels projets avaient déjà été portés localement mais rarement menés à terme en raison de la complexité de l'entreprise pour la faire aboutir. Dans cette perspective, l'Agence propose d'encourager et/ou d'accompagner les démarches locales liées à la mise en place de panneaux d'information par les collectivités territoriales.

Depuis l'été 2015, l'équipe du golfe normand-breton a initié ce projet sur l'ensemble du territoire. Une étude des besoins a été réalisée et trois formats de panneaux ont été présentés aux 95 communes littorales. Les premiers panneaux devraient voir le jour à l'horizon du printemps 2016 sur les sites ne faisant pas l'objet d'un classement particulier, puis dans les mois suivants sur le reste du golfe. La carte ci-contre montre l'état actuel du projet avec la position potentielle des panneaux.



## Outils de communication

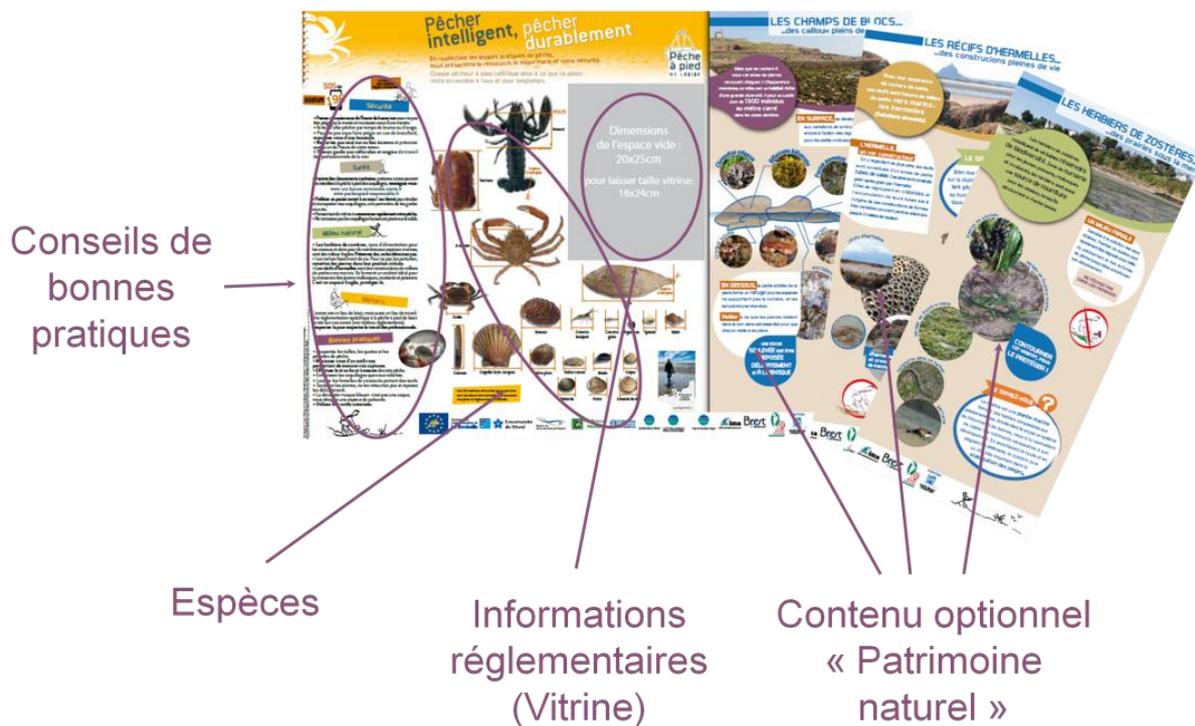


Ces panneaux seront implantés en haut de cale dans la mesure du possible. L'objectif est d'avoir un affichage simple de la réglementation, et dont la mise à jour est rapide et peu coûteuse. Pour cela, cette réglementation sera imprimée au format A5 et contenue par une vitrine.

Le contenu du panneau varie en fonction du site sur lequel il est implanté. Il se compose toujours d'un contenu sur la pêche à pied. Celui-ci liste un certain nombre de conseils de bonnes pratiques en lien avec la sécurité, la santé et le milieu naturel. L'ensemble des espèces retrouvées dans le tableau réglementaire sont également illustrées par des photos, et la longueur à mesurer y est clairement indiquée.

Ensuite, en fonction du contexte, trois thématiques ont été développées : les herbiers de zostères, les récifs d'hermelles et les champs de blocs. Celles-ci sont insérées sur les panneaux pour souligner auprès des pêcheurs la nécessité de préserver ces milieux fragiles.

D'un point de vue graphique, l'ensemble des panneaux respectent la charte nationale établie par les partenaires du programme life PAPL. Ainsi, quelque soit le territoire, ce graphisme est semblable et facilement identifiable pour les pêcheurs.





# Outils de communication

## 8. L'exposition nationale life pêche à pied de loisir.

Editée durant l'été 2015, l'exposition nationale life pêche à pied de loisir se compose de 7 kakémonos. Cette exposition a pour objectif d'être itinérante, et peut être mise à disposition des personnes souhaitant promouvoir la pêche à pied responsable.

Pour toute information, se renseigner auprès de l'équipe life du golfe normand-breton.



## 9. Les vareuses

Un lot de vareuse a été conçu à l'image du projet. Leur but ? Permettre aux équipes d'être facilement repérables lors des sessions de sensibilisation auprès des pêcheurs. L'ensemble du personnel de l'agence et des structures partenaires possèdent cette vareuse.

## 10. Les vidéos

Au cours de l'année 2015, trois films ont été réalisés dans le golfe normand-breton. D'une durée moyenne de quatre à cinq minutes, ces films sont destinés au grand public concerné par la pêche à pied de loisir (pêcheurs à pied expérimentés ou non expérimentés).

Les thèmes abordés par ces films sont :

- Sensibiliser pour mieux pêcher
- Mieux connaître la pêche à pied de loisir
- Pêche à la praire, entre tradition et respect de l'environnement

Cette série de films sera complétée au niveau national au cours de l'année 2016. En tout, huit films seront produits et traiteront des habitats et des bonnes pratiques associées, des conseils de sécurité et de santé ou encore de la réglementation.

Ces films seront prioritairement destinés à être présentés sur le web : site internet du projet et de l'Agence des aires marines protégées, sites web des parcs naturels marins, chaîne Dailymotion de l'Agence « Aires marine TV », sites internet des partenaires associés de près ou de loin au projet. Par ailleurs, ils pourront également être diffusés lors de manifestations événementielles à des fins de sensibilisation et de valorisation des missions des partenaires du projet et de l'Agence.

